les défis économiques du Moyen-Orient

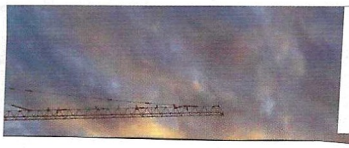

Mehdi Abba

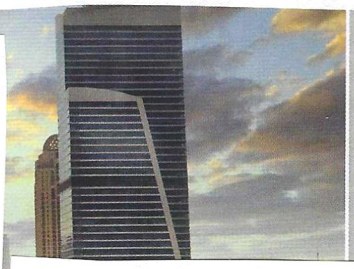

Comment la crise de la Covid 19 a-t-elle impacté les économies du Moyen-Orient ?

Elle est révélatrice des fragilités et des vulnérabilités structurelles dont souffrent les économies du Moyen-Orient. Ses effets seront durables, aucune région ne se remettant aisément d'un choc lui coûtant 5 % de son PIB sur la période 2020-2021. La crise de la Covid-19 et les confinements ont généré des effets macroéconomiques (baisse du PIB, des revenus, de la consommation et de l'investissement), sectoriels (baisse du transport aérien, des flux et des dépenses touristiques, défaut de paiement des entreprises) et sur les prix (baisse du tarif des hydrocarbures, donc des revenus d'exploitation). Une augmentation des dépenses sociales et des déficits budgétaires est à prévoir en raison des pertes de revenus, d'une paupérisation massive des travailleurs journaliers et informels. Les remises de fonds des migrants ont baissé, et elles ne retrouveront pas, à court terme, leur niveau de pré-crise. Les transferts géopolitiques pour les pays bénéficiant des aides de l'Arabie saoudite, du Qatar ou des Émirats arabes unis ont également diminué.
La pandémie a conduit au ralentissement des programmes d'investissement et de diversification s'appuyant sur le modèle des monarchies du Golfe : services touristiques, transport de voyageurs, immobilier et infrastructures. La crise est à l'origine d'une hausse de l'endettement et d'un rétrécissement de l'espace budgétaire, ce qui est problématique dans des pays où la dépense publique est un moteur de la demande de consommation et d'investissement. La crise de la Covid-19 met le Moyen-Orient sur une trajectoire de croissance molle pour au moins une décennie.

Peut-on penser la région du Moyen-Orient comme un enjeu global d'économie politique ?

Certainement ! Cela revient à envisager les rapports économiques et politiques des économies de la région comme parties prenantes des processus globaux de création et de répartition de la richesse. D'une part, le Moyen-Orient s'inscrit dans les conflits/coopérations économiques internationaux et les luttes entre les grandes puissances économiques – États-Unis, Union européenne (UE), Chine. D'autre part, les dynamiques domestiques s'articulent aux enjeux de richesse et de puissance qui structurent la mondialisation.
Penser en termes d'économie politique, c'est également analyser les rivalités entre les économies de la région sous l'angle de conflits productifs et distributifs régionaux et nationaux et non pas comme l'expression ou la manifestation de logiques ou de motivations religieuses, identitaires ou consubstantielles à une « mentalité » arabe ou rentière, grille de lecture dominante depuis des années concernant le Moyen-Orient.



Maître de conférences en économie à l'université Grenoble Alpes, chercheur au laboratoire « Pacte » (CNRS) ; auteur de **Les économies du monde arabe dans la globalisation : Intégration et fragmentation** *(éditions Campus ouvert, 2021)*

Y a-t-il un sens à distinguer les économies riches et pauvres dans la région ?

Cette distinction est introduite par les grandes institutions financières, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) en particulier. Elle offre une catégorisation économique des pays, mais elle réduit la complexité socio-économique, sociopolitique et institutionnelle à la seule propriété de l'abondance ou non de ressources naturelles. De fait, par rapport à la population, on peut distinguer trois catégories de nations : les pauvres en ressources et riches en main-d'œuvre (Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie, Liban, Turquie), les riches en ressources et en main-d'œuvre (Algérie, Irak, Iran), et les riches en ressources et importatrices de main-d'œuvre (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït, Libye, Qatar, Oman, Bahreïn).
Toutefois, du point de vue analytique, cette distinction est peu opérationnelle. Les dynamiques commerciales, financières et productives régionales dépendent de la disponibilité des ressources soit en hydrocarbures, soit en minerais (fer, phosphate). Par ailleurs, la rente des pays riches en ressources irrigue l'ensemble du système régional de façon directe (transferts financiers, aides et investissements) ou indirecte (importations et exportations, transferts de revenus des travailleurs).

Les monarchies du Golfe, surtout les Émirats arabes unis, constituent une plate-forme portuaire et aéroportuaire de réexpédition centrale dans la région. Est-ce le nouveau centre de gravité économique et géopolitique international ?

Un centre de gravité… Peut-être en ont-elles l'ambition ! En tout cas, il s'agit d'une plaque tournante des flux de la mondialisation (commerce, finance, tourisme, transport). Ces pays bénéficient, depuis 2011 et les « printemps arabes », d'une stabilité relative et d'une aisance financière (principalement liée au pétrole) leur permettant une politique expansionniste dans la région et d'exporter un modèle de mercantilisme rentier, peu reproductible compte tenu des spécificités de leur régime



© Shutterstock/ditto!foto

Bureau de change à Izmir, en Turquie, en décembre 2021.

de croissance : faible population (sauf Arabie saoudite), développement des services, grands travaux et infrastructures, surinvestissement immobilier, recours à l'expertise et/ou à la main-d'œuvre étrangères, politique redistributive de la rente d'hydrocarbures, consumérisme.

La « golféisation » du Moyen-Orient ne consolide pas une stratégie collective commune, pas plus qu'elle ne constitue une contestation de la domination des grandes puissances ou une remise en cause du schéma centre-périphérie de ces économies. Elle se nourrit de l'instabilité affectant les leaders historiques du monde arabe (Égypte, Syrie, Irak) et des crises régionales (Syrie, Yémen, Libye, Liban) plus qu'elle ne leur apporte de solution. La puissance des pétromonarchies du Golfe découle de la décomposition du système régional arabe. Économiquement, elles ont investi les pays en transition (Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie) et, de façon moins intensive, l'ensemble de la région. Ce déploiement s'inscrit dans les rivalités régionales entre, d'un côté, l'axe Turquie-Qatar-Iran et, de l'autre, Arabie saoudite-Émirats arabes unis-Bahreïn et leurs alliés égyptien et marocain. Cette prétention à l'hégémonie, essentiellement financière, n'efface pas le fait que les économies du Golfe sont structurellement vulnérables, car leur stabilité dépend de la valorisation et de la redistribution (interne, régionale et mondiale) de la rente d'hydrocarbures.

L'Union européenne (UE) reste un partenaire commercial important, notamment pour la Turquie ? A-t-elle les moyens de réduire cette dépendance au profit du Moyen-Orient ?

Oui et non. Objectivement et structurellement, l'UE est un partenaire commercial incontournable pour la Turquie. La stratégie de conquête des marchés arabes menée par Ankara a subi les contrecoups des soulèvements de 2011 et de la crise au sein du Conseil de coopération du Golfe qui a mis le Qatar au ban de cette organisation de 2017 à 2021. Par ailleurs, le Moyen-Orient n'offre pas un relais de croissance suffisant pour le capitalisme turc, dépendant du marché européen.

La diversification des partenaires est une constante de la diplomatie économique des Turcs. Ils y sont en partie parvenus. Mais pas en raison d'une stratégie proactive qui aurait réussi. C'est plus l'émergence de la Chine, devenue un acteur économique régional au Moyen-Orient depuis la crise financière de 2008 et un partenaire important de la Turquie, qui bouscule les positions acquises par l'UE. Une contestation de la stratégie turque est à l'œuvre, à l'exemple de la remise en cause de l'accord de libre-échange avec le Maroc. De plus, l'économie turque traverse une phase d'instabilité – la croissance est passée de 7,5 % en 2017 à 3 % en 2018, 0,9 % en 2019 et 1,8 % en 2020, selon la Banque mondiale – qui ralentit ses prétentions d'hégémonie régionale.

Malgré les sanctions, l'Iran tire-t-il son épingle du jeu en se tournant vers la Chine ?

Une économie mondiale moins asymétrique et multipolaire offre des degrés de liberté aux économies périphériques, à condition que ces dernières puissent et sachent les exploiter. L'Iran est un exemple. Il a su s'imposer comme fournisseur énergétique majeur de la Chine et des économies de la zone indopacifique. Les sanctions internationales et américaines ont eu un effet inattendu : en évacuant les États-Unis et l'UE du marché iranien, elles ont permis à Pékin de devenir le principal client de l'Iran. La relation est asymétrique : la République islamique a plus besoin de la Chine que l'inverse, et la République populaire a consolidé sa position dans la région du fait de son poids grandissant dans l'économie mondiale et de son besoin des hydrocarbures du Moyen-Orient.

Il n'y a aucune « politique iranienne » de la Chine. Le partenariat stratégique de vingt-cinq ans signé en mars 2021 est loin de résoudre les problèmes économiques de l'Iran, sans parler de la contestation interne. L'élection présidentielle de juin 2021, remportée par le conservateur Ebrahim Raïssi, ne change pas la donne économique.

Qui de l'Arabie saoudite, de la Turquie ou de l'Iran possède la capacité d'assumer le leadership économique régional ?

Ces trois économies sont parties prenantes des rivalités économico-politiques pour le leadership selon des logiques différentes. L'Arabie saoudite assume un rôle de leader régional depuis la défaite arabe face à Israël de 1968 et le recul du projet nationaliste et panarabique. Elle s'appuie sur un référentiel religieux couplé à une « riyal-diplomatie », rendue possible par la rente.

L'Iran n'est pas dans une logique de leadership. Il cherche à consolider sa position vis-à-vis des pétromonarchies arabes et se présente, depuis 1979, comme le pays qui refuse la dépendance à l'Occident et mène une lutte anti-impérialiste. Pour peser, il utilise les réseaux géopolitiques tissés depuis des décennies (Hezbollah libanais, régime syrien Al-Assad, Houthis au Yémen) en instrumentalisant les rapports antagoniques à l'Arabie saoudite.

La Turquie entend assumer un leadership en faisant oublier qu'elle n'est pas arabe, d'où un référentiel religieux couplé à une diplomatie économique bilatérale présentée comme un jeu à somme positive. À l'est de la Méditerranée, vis-à-vis de la Syrie, de l'Irak, de la Libye ou de l'Iran, elle exprime une volonté de redéfinir les frontières au mieux de ses intérêts économiques, énergétiques, politiques (question kurde) et idéologiques (soutien aux Frères musulmans post-« printemps arabes » et contrepoids à l'hégémonie saoudienne et émirienne). Mais, ce faisant, elle suscite des oppositions (Égypte, Algérie, Tunisie).

Dans ce jeu à trois, aucun ne peut parvenir au leadership sans une stratégie de partenariat et sans une alliance forte avec une grande puissance (États-Unis, Russie, Chine). Les années à venir verront s'exacerber les luttes pour un partage des marchés du Moyen-Orient. Mais rien ne permet d'affirmer que cela produira de la stabilité.

Comment expliquer le problème structurel de la faible croissance face à des besoins socio-économiques et à des disparités de développement humain croissants ?

Les économies de la région réalisent des croissances « correctes » puisque, sur la période 2000-2019, le taux moyen est de 4 %. Mais ce chiffre se révèle insuffisant pour combler les besoins en infrastructures, couvrir les consommations de développement (nourriture, santé, logement, éducation) d'une population en croissance (2 % par an en moyenne et une fécondité de 3,2 enfants par femme) et aux besoins socio-économiques forts.

Si les déterminants de la croissance à long terme sont complexes, on peut y voir trois principales explications. D'abord, une première, macroéconomique et structurelle, pointe sur l'insuffisance de l'investissement productif et en capacité de production couplée à des défaillances d'allocation de ces investissements (mauvais choix sectoriels, faibles gains de productivité). Ensuite, l'absence d'une stratégie de développement économique fondée sur des gains de productivité agricoles et industriels. Les dirigeants confondent « réformes » et « stratégie » et ne font pas la promotion de groupes sociaux porteurs de projets de transformation structurelle. Au contraire, les systèmes nationaux d'économie politique ont adopté des pratiques de captation et de prédation de la richesse peu favorables à l'émergence de groupes sociaux industrialistes.

Enfin, les modalités de valorisation du surplus économique généré par les hydrocarbures sur les marchés internationaux n'incitent pas à l'investissement productif. La redistribution interne des rentes est le dernier maillon d'un processus dont la dynamique globalisée repose sur les modalités de connexion au marché mondial. Ces modalités font des économies riches en ressources un ensemble extraverti dont la croissance s'appuie sur la circulation des rentes (énergétique, financière, immobilière).

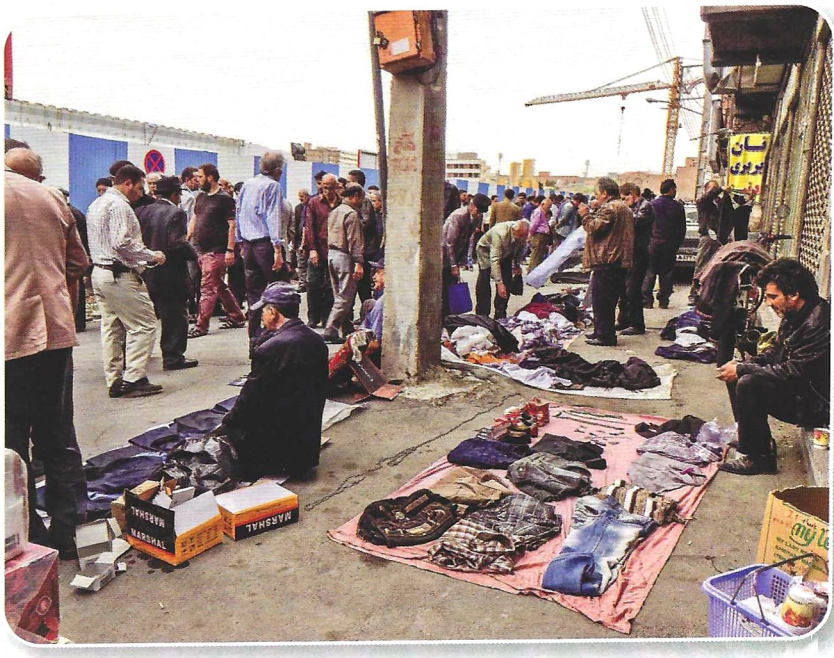

Marché impro
dans une rue
Tabriz, dans le
nord-ouest de
en mai 2017.

La région peut-elle faire face à ses défis socio-économiques ? Qu'en est-il du système éducatif pour améliorer les performances ?

Elle en a les moyens à condition d'engager des stratégies de transformation structurelle de long terme orientées vers l'amélioration de la productivité globale des facteurs (travail, capital, technologie, terre). À court terme, le principal défi, c'est le chômage. Les marchés du travail dans la région sont confrontés à de multiples soucis : faible création d'emplois productifs, chômage élevé des jeunes, des femmes et des diplômés, insuffisance des compétences professionnelles, dépendance vis-à-vis du secteur informel, précarité de l'emploi. Ces défis montrent le gâchis humain lié au sous-développement de l'appareil productif, au sous-emploi qui en résulte et aux déficiences des systèmes éducatifs qui ne parviennent pas à former une main-d'œuvre qualifiée. Pour traiter ces problèmes, une politique de formation et de l'emploi de grande ampleur est nécessaire.
D'une part, elle doit viser l'amélioration de la productivité du travail par de la formation professionnelle et technique, des programmes de remise à niveau de la main-d'œuvre et la modernisation des compétences. D'autre part, elle doit viser la formation de capital humain et de compétence dans des activités à forte valeur ajoutée industrielle et servicielle. Cette politique doit également porter sur la constitution d'une élite administrative et étatique. Les pays souffrent de l'existence d'un nombre croissant de jeunes qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études. Il faut des structures pour les accueillir et les former. De plus, le diplôme n'est pas une garantie de trouver un emploi. C'est pourquoi il convient d'engager une réforme de l'ensemble des systèmes (scolaire, universitaire, professionnel).
D'abord, le système de formation doit être repensé en fonction des besoins de la transformation structurelle des économies. C'est la responsabilité des coalitions dirigeantes. Ensuite, il doit viser l'acquisition de savoir et de savoirs-faire, ce qui implique une modernisation des programmes et une désidéologisation des enseignements. Enfin, la création d'un fonds arabe pour la recherche scientifique ou d'une agence méditerranéenne de financement de la recherche scientifique avec mise en réseaux des chercheurs et universitaires doit se concrétiser. En effet, le sous-emploi et les pathologies sociales qui l'accompagnent sont à l'origine du drame migratoire. Il est donc de l'intérêt de l'Europe de penser la politique de formation de la jeunesse au sud et à l'est de la Méditerranée comme un enjeu européen et d'inciter à des politiques communes.

Quelles transformations la région doit-elle entreprendre ?

Elle doit engager des transformations structurelles, tout en tenant compte des contextes socio-économiques, institutionnels et historiques. Elles doivent articuler diversification-attractivité-compétitivité. La diversification des systèmes productifs renvoie à deux processus. Le premier, c'est le changement de la composition sectorielle du PIB vers une place plus importante pour l'industrie, la consolidation de l'agriculture et du complexe agro-industriel (condition nécessaire à une plus grande autonomie agroalimentaire) et le développement d'un secteur tertiaire compétitif, particulièrement le développement d'un secteur bancaire consacré à la diversification et la construction de capacités productives. Le second concerne les échanges internationaux. D'une part, il s'agit d'augmenter la valeur et la nature des biens et services exportables. Cela repose sur la capacité à générer la transformation de la composition sectorielle du PIB en développant des exportations compétitives, dans les créneaux de moyenne et haute technologie. D'autre part, les échanges doivent s'intensifier à l'intérieur du Moyen-Orient.
La diversification ne peut être appréhendée indépendamment des facteurs affectant l'attractivité et la compétitivité des économies : formation d'une main-d'œuvre qualifiée, ouverture du marché du travail aux femmes, modernisation du secteur public (pas simplement sa privatisation), consolidation du secteur privé, rénovation du système bancaire et financier.
Elle ne doit pas se limiter à des transformations quantitatives du PIB, mais générer et s'appuyer sur des transformations qualitatives : amélioration de la formation de la main-d'œuvre par des politiques de formations professionnelles, réforme de l'enseignement supérieur. Et elle doit s'accompagner d'une transformation institutionnelle, c'est-à-dire une révision des dispositifs de gouvernance économique, modifiant la matrice des incitations et des sanctions auxquelles font face les acteurs, favorisant l'inclusion, l'égalité et l'autonomisation de groupes sociaux, stabilisant ainsi le processus de croissance à long terme.

Entretien réalisé par Anne Loheac (janvier 2022)

54

ALGÉRIE-MAROC : DEUX PAYS AU BORD DE LA GUERRE ?

Magazine trimestriel • Numéro 54 Avril-Juin 2022 • 10,95 €

MOYEN-ORIEN

GÉOPOLITIQUE, GÉOÉCONOMIE, GÉOSTRATÉGIE ET SOCIÉTÉS DU MONDE ARABO-MUSULMAN

MOYEN-ORIENT

TALIBANS

Le grand retour...



Que veulent les « étudiants en religion » ?

Le rôle du Qatar à Kaboul

Une société afghane fragmentée

ENTRETIEN AVEC MEHDI ABBAS

WWW.AREION24.NEWS

BEL : 12 € ESP : 12 € CDN : 16,50 $ CH : 20 FS D : 12 € DOM : 11,50 € MAR : 130 MAD TUN : 15 TND TOM : 1500 CFP PORT. Cont. : 12 €